



**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
BASSEE MONTOIS
DU MARDI 2 MAI 2017**

L'an deux mille dix-sept, le mardi 02 mai à 17 h 30, le Conseil dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle polyvalente de Vimpelles, sous la présidence de Monsieur DENORMANDIE Roger, Le Président.

Etaient Présents :

Monsieur DENORMANDIE Roger, Monsieur MIRVAULT Dominique, Monsieur BEAUDET Bernard, Monsieur CHAPLOT Jean-Luc, Monsieur MARCADET Emmanuel, Monsieur DELORME Luc, Monsieur LAMARQUE Jean-Claude, Monsieur BIGOT Jean-Yves, Monsieur VALLEE Alain, Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry, Monsieur ARLAIS Michel, Monsieur ROSSIERE-ROLLIN Serge, Madame MOULET Valérie, Madame LETERRIER Carine, Monsieur DEQUIROT Thierry, Madame GUERINOT Laurence, Monsieur LAMOTTE Xavier, Monsieur FENOT Jean-Paul, Monsieur BENOIT Francis, Monsieur JEGOUDEZ Jean-Claude, Madame VILLIERS Nadine, Monsieur BOURLET Jean-Pierre, Madame MICHEL Monique, Monsieur GENON Fabrice, Monsieur MAURY Yannick, Monsieur FORGET Michel, Monsieur MINOST Jean-Marie, Madame SIVANNE Evelyne, Madame ROUVEAU Laurence, Monsieur DERETZ Bernard, Monsieur CARRASCO Gérard, Monsieur GAUTRY Jean-Claude, Monsieur VERBRUGGE Christophe, Madame RICHARD Gisèle, Monsieur DUCHEZEAU Yves, Monsieur SABY Bernard, Monsieur PACHOT Joël, Madame DELATTRE Nadine, Monsieur FORTIN Dominique, Monsieur POULAIN Michel

Suppléant(s) en situation délibérante :

Monsieur GAGEAT Patrick, Madame GERMANN Céline

Excusés :

Monsieur ANQUETIN Rémy, Monsieur DELANNOY Jean-Pierre, Madame TRIVIER Julie, Madame CHANTRAIT Françoise, Monsieur PIONNIER Jean-Jacques, Monsieur RICHARD Jean-Pierre, Monsieur BELESSORT Patrick, Madame VO VAN Danielle

Absents :

Monsieur SAUNIER Louis, Monsieur LAMOTHE Frédéric, Monsieur PRAYER Pascal, Monsieur BIESBROUCK Gilles, Monsieur CAPMARTY André, Madame CHARLE Anne-Marie, Monsieur CHAIGNEAU Jean-Louis, Monsieur LAGAN Pierre-Michel, Monsieur FARSSAC Pascal, Madame BENOIT Florence

Pouvoirs :

Madame TRIVIER Julie a donné pouvoir à Monsieur FORTIN Dominique ;
Madame CHANTRAIT Françoise a donné pouvoir à Monsieur FENOT Jean-Paul ;
Monsieur RICHARD Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame RICHARD Gisèle ;
Madame VO VAN Danielle a donné pouvoir à Madame LETERRIER Carine.

Nombre de délégués en exercice : 58
Présents : 42 Votants : 46 Pouvoirs : 4 Absents : 10 Excusés : 6
Date de convocation : 21 avril 2017

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer. La séance est ouverte avec la désignation, à l'unanimité, du secrétaire de séance.

A – APPROBATION DE PROCES VERBAUX DE SEANCES

A – 1) procès-verbal du 28 mars 2017 :

Il est signalé une inversion dans les pouvoirs. En l'absence d'autres remarques, le procès-verbal de séance est adopté à l'unanimité.



A – 2) procès-verbal du 11 avril 2017

En l'absence de remarques, le procès-verbal de séance est adopté à l'unanimité.

B – DECISIONS

B – 1) Le lancement de la consultation pour le marché de travaux « Berges de Seine »:

Son montant étant estimé à 1 700 000 Euros HT, la procédure requise d'attribution est la procédure adaptée.

B – 2) Attribution du marché de construction de la maison de la petite enfance

Ce marché, compte tenu des options, a été attribué, pour un montant total de 965 648.55 Euros HT, à : DEFILLON pour le Lot n° 01 « Maçonnerie / Ravèlement / Carrelage » ; CHEMOLLE pour le Lot n° 02 « Charpente bois / Bardage » ; DITEC CHARPIN pour le Lot n° 03 « Couverture zinc / Etanchéité » ; BASLE pour le Lot n° 04 « Charpente métallique / Serrurerie » ; MPP NORBA pour le Lot n° 05 « Menuiseries extérieures aluminium » ; RIDORET pour le Lot n° 06 « Menuiseries intérieures bois » ; ITG pour le Lot n° 07 « Cloisons / Doublage / Isolation / Faux plafonds » ; BERANGER pour le Lot n° 08 « Plomberie / Chauffage / Climatisation / V.M.C. » ; MONTELEC pour le Lot n° 09 « Électricité » ; FELDIS LEVIAUX pour le Lot n° 10 « Peinture / Sols souples » ; GOUVERNE pour le Lot n° 11 « V.R.D. ».

C – DELIBERATIONS

C – 1) Vente d'une parcelle de terrain sur la ZAE

Elle concerne la partie de zone qui n'a pas encore été viabilisée. Ces terrains sont destinés à construire une usine de préfabrication d'éléments béton. L'usine permettrait de créer entre 50 et 80 emplois.

Estimé à 7 Euros le mètre carré, le prix de cession a été négocié à 7.75 Euros le mètre carré. La vente, toutefois, est liée à des conditions suspensives: Obtention du Permis de construire purgé de tous recours, accord de prêt, et levée de la contrainte archéologique dans le secteur Sud-Est à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil communautaire décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à signer une promesse de vente, à la SCI DE CHOYAU, des 96 729 m² de terrains au prix de 750 000 Euros HT.

C – 2) Autorisation à signer le contrat de ruralité

Le contrat de ruralité a vocation à coordonner les moyens financiers, en particulier ceux du Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL), et à prévoir l'ensemble des actions et des projets à conduire dans six directions : l'accessibilité aux services et aux soins, le développement de l'attractivité, la redynamisation des bourgs-centres, la mobilité, la transition écologique, la cohésion sociale. Il est conclu pour une durée de six ans, avec une clause de révision à mi-parcours.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le Président à signer ce Contrat de ruralité avec l'Etat.

D – QUESTIONS DIVERSES :

D – 1) Scènes rurales

Afin qu'ils fassent connaissance avec cette véritable institution, les conseillers communautaires sont conviés à la dernière pièce de l'année, « Marée Basse », donnée le 13 mai à 20h45 en salle des fêtes de Donnemarie-Dontilly.

F – 2) Prochaine séance de Conseil communautaire

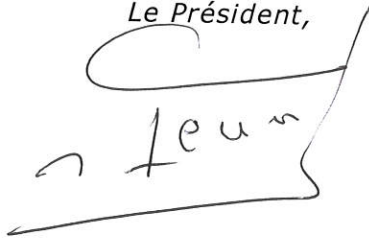
Elle se tiendra le mardi 23 mai à 18h30, à Gouaix, avec au préalable, à 17h00, une visite de la Réserve naturelle.

F – 3) Très Haut Débit

Suite à l'obligation de modifier les poches de distribution de télécommunication, les Communes de Thénisy, Chalmaison, Everly, Mouy-sur-Seine, Jaulnes (Neuvry), ont finalement été raccrochées au programme 2017 de déploiement FTTH. Les Communes concernées par le programme 2017 vont recevoir la carte mise à jour.

En l'absence d'autres questions, la séance est close à 18h30.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Leu', is written over a large, stylized, hand-drawn signature line.

Le secrétaire

